

Compte rendu l'audience
avec M Jérôme Fournel,
Directeur général des Finances Publiques,
le vendredi 18 novembre 2022

M Jérôme FOURNEL, en marge de son déplacement en Côte d'Or le vendredi 18 Novembre (visites du SIE de Dijon, de la division Etat Recettes non fiscales puis du Centre de Qualité de Données à Montbard) a reçu les trois organisations locales qui souhaitent le rencontrer au nombre desquelles la **CFTC**. Il était accompagné du nouveau délégué de l'inter-région Centre-Est M Bruno ROUSSELET et du chef des services informatiques de la DGFIP, M Tomasz BLANC.

La **CFTC** s'est exprimée par des propos liminaires autour de trois grands axes concernant le réseau et a conclu par une interrogation sur les conséquences d'un déficit d'attractivité de la DGFIP et de la Fonction Publique dans son ensemble.

- **La CFTC a interrogé le Directeur général sur la problématique des SIE sur l'hypothèse d'une nouvelle restructuration conduisant à terme au transfert des créances vers le PRS.**

Aucune réponse n'a été apportée au sujet des SIE alors qu'il venait pourtant de visiter celui de DIJON.

- **La CFTC a interrogé le Directeur général au sujet du Centre de Qualité de Données implanté à Montbard dans le cadre de la relocalisation des emplois de d'État mais qui inquiète quant la à la pérennité de son implantation et aux difficultés de recrutement.**

Le Directeur Général a répondu partiellement à notre deuxième point relatif à l'implantation récente du Centre de Qualité des données à Montbard. Il a fait de la qualité des données le sujet majeur (production et utilisation de données fiabilisées) des années à venir. Le centre a été ouvert dans le cadre des opérations de relocalisation et il va monter en puissance. **Il a estimé que les 25 emplois créés ne seront pas suffisants pour absorber la quantité de données à traiter et que ce service sera pérennisé.**

- **La CFTC est intervenue au sujet des difficultés rencontrées par les services créés dans le cadre du NRP comme le SGC de Nuits en particulier, pour montrer une fois de plus les effets néfastes du nouveau réseau de proximité qu'elle a toujours dénoncés.**

En réponse aux nombreuses problématiques posées, **le Directeur Général s'est défendu de vouloir industrialiser les tâches.** Il a estimé qu'une structure de 20 à 50 agents n'est pas si énorme compte-tenu du développement du télétravail. Il a reconnu que la situation des SGC est difficile pour la période de mise en place (difficultés liées aux bascules lourdes d'Hélios) puisqu'il s'agissait de faire des gains de productivité mais que progressivement, elle s'améliorait. La Direction Générale pourra partager les informations avec les organisations syndicales sur les différents audits SGC engagés. **Il a par ailleurs tenu à rassurer les agents sur les évolutions de la Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP). En effet, en cas de faute grave « on ne cherchera pas l'exécutant, on s'intéressera au cadre décisionnaire ».**

Il a mentionné que des efforts sont faits pour adapter les effectifs aux charges, justifiant ainsi le déploiement de l'Accès National aux Fichiers (ANF) pour les notaires et de la Gestion de Mes Biens Immobiliers (GMBI) pour améliorer la performance des services. Il a insisté sur le temps ainsi libéré pour permettre la formation des agents afin de bien connaître leur métier en se perfectionnant.

- **Pour terminer la CFTC est intervenue pour interroger le Directeur général au sujet du malaise à la DGFIP, désenchantement et démotivation des agents en poste et manque d'attractivité.**

Le Directeur Général a affirmé que notre administration a pour atout principal son sens du service public, la diversité de ses missions et un panel de services offerts aux usagers et aux collectivités locales mais qu'il fallait être aussi à la pointe des changements importants touchant notre société, pour recruter : outils informatiques, lutte contre les inégalités hommes/femmes, sobriété énergétique.

Concernant la démotivation des agents en poste, M FOURNEL a estimé qu'un effort avait été fait suite aux négociations avec les organisations syndicales pour abonder les promotions internes, offrant ainsi de meilleures perspectives d'évolutions de carrières.

Il a reconnu que le pouvoir d'achat était un sujet important y compris pour l'attractivité de notre direction et que le régime indemnitaire avait été revalorisé mais que les agents rencontrés lui disaient que c'était trop peu.

Il a précisé qu'il n'avait pas les cartes en main et que tout se décidait dans le cadre ministériel de la fonction publique.

L'autre chantier des années à venir est de renforcer l'attractivité de la DGFIP. Le Directeur Général a annoncé l'ouverture prochaine d'un site internet dédié. Il a considéré que les renforts PACTE, en contractuels et apprentis pouvaient faire connaître davantage la DGFIP et suscitaient des candidatures aux concours. A l'heure actuelle, on comptait 5 000 départs à la retraite par an ce qui était du jamais vu dans notre administration. Les capacités de l'ENFIP à accueillir les stagiaires étant limitées, il n'était pas possible de recruter à hauteur des besoins.

Parallèlement il a mentionné des suppressions d'emplois en retrait par rapport aux années passées : 850 en 2023, 400 en 2024, 0 en 2025.

La CFTC l'a questionné sur les deux dernières années du Contrat d'Objectifs et de Moyens en 2026 et en 2027.

M FOURNEL a répondu que ce sera à « **un niveau raisonnable** », à savoir **850 par année.**

Mais l'objectif premier étant de rendre l'informatique opérationnel et moderne à la DGFIP, il redéploiera des emplois sur la sphère informatique dès 2023, ce qui voudra dire que les services territoriaux, dont la DRFIP 21, contribueront encore de manière importante aux suppressions d'emplois. Il a annoncé que cela se fera grâce à la mise en place du PAS et de la suppression de la TH dans les SIP.

A une question sur le contrôle fiscal et l'intelligence artificielle, il a affirmé que le but n'était pas de remplacer l'homme par des outils informatiques mais que les deux étaient complémentaires. Il accentuera le rôle des BCR pour renforcer notre présence sur le terrain.

Le Directeur Général a par ailleurs éludé les questions se rapportant à l'augmentation des charges de travail actuelle des services.